

NORME
INTERNATIONALE

ISO
4250-2

Troisième édition
1995-10-01

AMENDEMENT 1
1997-06-01

**Pneumatiques et jantes pour engins de
terrassement —**

Partie 2:

Charges et pressions de gonflage

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)
Earth-mover tyres and rims —

Part 2: Loads and inflation pressures

<https://standards.iteh.ai/standards/sist/efda920b-69fb-4a93-9e17-bea3795c98d3/iso-4250-2-1995-amd-1-1997>

NORME

ISO



Numéro de référence
ISO 4250-2:1995/Amd.1:1997(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO 4250-2:1995 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 6, *Pneus et jantes pour machines de terrassement*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/efda920b-69fb-4a93-9e17-bea3795c98d3/iso-4250-2-1995-amd-1-1997>

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Internet central@iso.ch
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

Pneumatiques et jantes pour engins de terrassement —

Partie 2:

Charges et pressions de gonflage

AMENDEMENT 1

Page 12, tableau 13

Remplacer le tableau 13 existant par le suivant.

Tableau 13 — Pneumatiques à structure radiale de la série 65 avec marquage par symbole, pour engins de terrassement

Désignation dimensionnelle du pneumatique	Symbole	Terrassement sur de petites distances — Vitesse de référence 50 km/h		Terrassement à vitesse faible — Vitesse de référence 10 km/h (en charge)	
		Charge kg	Pression de gonflage kPa	Charge kg	Pression de gonflage kPa
25/65 R 25	★	5 800	325	10 600	475
	★★	7 750	450	12 850	625
30/65 R 25	★	8 000	325	15 000	475
	★★	10 600	450	18 000	625
30/65 R 29	★	8 500	325	16 000	475
	★★	11 500	450	19 000	625
35/65 R 33	★	13 600	350	23 000	500
	★★	17 500	500	27 250	650
40/65 R 39	★	18 500	350	31 500	500
	★★	—	—	37 500	650
45/65 R 39	★	23 600	350	40 000	500
	★★	—	—	—	—
45/65 R 45	★	25 000	350	42 500	500
	★★	—	—	50 000	650
50/65 R 51	★	31 500	350	54 500	500
	★★	—	—	65 000	650

Page 13, tableau 16

Remplacer le tableau 16 existant par le suivant.

Tableau 16 — Capacités de charge des pneumatiques pour engins de terrassement montés sur des véhicules industriels

Vitesse maximale en charge	Hors route ¹⁾	Surfaces dures aplanies ²⁾³⁾
À l'arrêt	+ 60 %	+ 80 %
Cheminement lent	+ 30 %	+ 60 %
5 km/h	+ 13 %	+ 45 %
10 km/h	0	+ 35 %
15 km/h	- 7 %	+ 30 %
20 km/h	- 12 %	+ 27 %
25 km/h ⁴⁾	- 15 %	+ 25 %

NOTE — Pour les vitesses intermédiaires, les interpolations sont admises.

1) Pression de gonflage pour service hors route: utiliser les valeurs basées sur une vitesse de référence de 10 km/h.

2) Pression de gonflage dans le cas des surfaces dures aplanies: utiliser la pression donnée pour 10 km/h multipliée par 1,2.

3) Pour les charges sur les roues directrices des chariots élévateurs, multiplier par 0,8 les valeurs correspondant à la capacité de charge des pneumatiques sur surfaces dures aplanies.

4) Pour les vitesses supérieures à 25 km/h, consulter le fabricant des pneumatiques.

(standards.iteh.ai)

ISO 4250-2:1995/Amd 1:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/efda920b-69fb-4a93-9e17-bea3795c98d3/iso-4250-2-1995-amd-1-1997>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4250-2:1995/Amd 1:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/efda920b-69fb-4a93-9e17-bea3795c98d3/iso-4250-2-1995-amd-1-1997>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4250-2:1995/Amd 1:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/efda920b-69fb-4a93-9e17-bea3795c98d3/iso-4250-2-1995-amd-1-1997>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4250-2:1995/Amd 1:1997

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/efda920b-69fb-4a93-9e17-bea3795c98d3/iso-4250-2-1995-amd-1-1997>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4250-2:1995/Amd 1:1997
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/efda920b-69fb-4a93-9e17-bea3795c98d3/iso-4250-2-1995-amd-1-1997>

ICS 83.160.99

Descripteurs: matériel de chantier, machine automotrice, matériel de terrassement, bandage de roue, pneu, charge, capacité de charge, pression intérieure.

Prix basé sur 2 pages
